

# ECRIRE SON PROJET ASSOCIATIF

## Qu'est-ce qu'un projet associatif ?

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres d'une structure (club, comité départemental, ligue, comité régional) et sur la manière dont ils veulent le faire, compte-tenu de la situation actuelle de leur structure.

Le club développe son projet dans le cadre de la politique fédérale déclinée par le comité départemental. Il inscrit son action sur un territoire dans lequel d'autres acteurs, notamment les collectivités territoriales, contribuent, en complémentarité, à la mise en place d'une politique sportive locale. L'objet central d'une association sportive est, conformément à ses statuts, de développer la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives et de favoriser son accès au plus grand nombre. Ce principe de base comporte des dimensions à valoriser:

- sportives
- éducatives
- sociales (sociétales)
- économiques
- éthiques (transversal)
- environnementales
- développement durable (transversal)

N'hésitez pas à vous référer aux 10 engagements de la FFESSM pour le développement durable de la FFESSM : <https://ffessm.fr/le-developpement-durable/les-10-engagements-pour-le-developpement-durable>

## Un projet associatif pour quoi faire ?

**Les associations sportives sont contraintes de s'adapter, se structurer et se développer pour répondre à:**

- une montée des exigences réglementaires et administratives;
- une recherche de financements pérennes de plus en plus difficiles;
- une augmentation des exigences des publics en matière d'organisation des pratiques.

**Pourquoi écrire son projet associatif?**

- **Donner du sens** à ses actions et à son engagement ;
- **Faire le point** (état des lieux) du club pour avancer ;
- **Avoir une ligne directrice commune** à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés et adhérents)
- **Présenter et communiquer** sur l'association ;
- **Porter une ambition** auprès des **partenaires et instances décisionnelles** (notamment pour les demandes de subventions).

Il n'existe pas de règle sur ce qui doit figurer dans le projet associatif. L'essentiel est qu'il traduise ce pourquoi les personnes agissent ensemble.

**Revoir son projet associatif à chaque olympiade** permet d'ajuster ses ambitions en fonction des orientations stratégiques.

## Quelles étapes ?

### 1/ Réaliser le diagnostic de son club

- ✓ Evaluer si les actions menées sont cohérentes avec les **besoins des publics** et les **enjeux de développement du territoire**
- ✓ **Etat des lieux** des forces et faiblesses = « photographie » du club
- ✓ **Analyse** de l'état des lieux:
  - ✓ Repérer les besoins du club
  - ✓ Prioriser ces besoins
  - ✓ Faire émerger des objectifs et une stratégie permettant de construire le futur projet associatif

AXES A EXAMINER	QUESTIONS A SE POSER	REponses
Diagnostic du club et du contexte (forces/faiblesses)	Qui sommes-nous? Où en sommes-nous? Dans quel contexte sommes-nous inscrits? Quelle est notre capacité d'action? Qu'attend-on de nous?	
La pertinence des objectifs et les priorités	Quels services souhaitons-nous proposer sur notre territoire ? En réponse à quelles attentes ? Pour quels objectifs ? Pour quels publics? Et quelles priorités ?	
Evaluation des impacts	Quelle utilité ? Quel impact ? Quelles ressources mobilisées et mobilisables ? Quels outils sont utilisés pour évaluer?	
Donner du sens	Quels enjeux ? Vers quoi voulons-nous aller ? Quelles valeurs ajoutées apporte le projet associatif ?	
Valeurs et identité	Quelle image souhaite-t-on véhiculer au travers de notre structure ? Quels défis ? Quelles coopérations ou partenariats ?	
Intégration politique	Les choix politiques sont-ils partagés avec d'autres institutions ? La structure s'intègre -elle dans les orientations fédérales ?	
Modalités opérationnelles	Quel plan d'action ? Quelles ressources sont mobilisables pour atteindre les objectifs ? A quelle échéance ? Quel impact sur l'organisation ?	
Partage et Validation	Le projet associatif décrit le mode de gouvernance du club: qui a participé à la construction du plan d'action ? Quelle concertation ? Quelle validation ?	

## 2/ Définir le plan d'actions du club

- ✓ Formaliser de manière écrite le cadre des actions du club = ses orientations stratégiques
- ✓ Le projet associatif devient le socle commun à toutes les actions menées par le club
- ✓ Doit être suffisamment large pour être adaptable au fur et à mesure des olympiades

Quelques exemples d'orientations choisies sur une période donnée:

- Orientation 1: « S'ouvrir à de nouveaux publics »
- Orientation 2: « Diversifier les ressources financières du club »
- Etc.

## 3/ Définir les actions à mettre en œuvre pour chaque orientation

- ✓ Permet de démontrer la cohérence entre les objectifs et les actions menées par le club.
- ✓ Feuille de route rendant lisibles les actions du club tant pour les personnes internes qu'externes au club.

Exemples d'actions à mettre en œuvre pour chaque orientation:

- *Orientation 1: « S'ouvrir à de nouveaux publics »*
  - Action 1: « Développer des actions de féminisation des pratiques »
  - Action 2: « Intervenir dans les écoles primaires »
  - Etc.
- *Orientation 2: « Diversifier les ressources financières du club »*
  - Action 1: « Etablir un partenariat avec la ville »
  - Action 2: « Evaluer l'opportunité de développer des partenariats avec les entreprises locales »
  - Etc.

# ANNEXE 1

## MODELE DE PLAN DE PROJET ASSOCIATIF

<b>I. FICHE D'IDENTITÉ DU CLUB</b> ..... ..... .....	Nom du club, coordonnées du siège social, informations administratives (objet de l'association date de création, etc.), membres du bureau
<b>II. PÉRIODE DU PROJET ASSOCIATIF</b> ..... ..... .....	Le projet associatif définit les orientations politiques de l'association. Doit être suffisamment large pour être adaptable.
<b>III. LES VALEURS</b> ..... ..... .....	Affirmer les valeurs que l'association défend ainsi que celles qui rassemblent l'ensemble des membres de la structure, sa mission, son histoire
<b>IV. PRÉSENTATION DU CLUB</b> ..... ..... .....	Présentation des activités, des disciplines, des ressources humaines, financières, des locaux, du territoire administratif, du territoire de pratique, de son engagement en faveur du développement durable, etc.
<b>III. DIAGNOSTIC/ OBJECTIFS POURSUIVIS</b> ..... ..... .....	Les objectifs poursuivis représentent le résultat (les axes dégagés) du diagnostic précédemment réalisé. C'est le fil conducteur.
<b>IV. LES PARTENAIRES</b> ..... ..... .....	Repérer les différents partenaires (institutionnels, associatif, entreprises...) de la structure ainsi que la nature des liens qui les unissent.
<b>V. LES ACTIONS</b> ..... ..... .....	Les actions de l'association sont les éléments clés de la déclinaison opérationnelle des objectifs du projet
<b>VI. L'ÉVALUATION</b> ..... ..... .....	L'évaluation doit permettre de repérer les difficultés et les réussites de chaque projet/action. Important car vecteur d'amélioration, et permet de justifier d'éventuelles subventions obtenues.

## ANNEXE 2 MODELE DE FICHE ACTION

La fiche action a pour objet de présenter l'action pour la rendre lisible (en interne et en externe), et de maintenir une traçabilité de l'avancée dans les objectifs fixés.

INTITULÉ DE L'ACTION	
OBJECTIF	
DATE DE L'ACTION	
RÉSUMÉ DE L'ACTION	
COORDINATEUR DE L'ACTION	
CHARGÉS DE LA RÉALISATION DE L'ACTION	
PARTENAIRES ASSOCIÉS À L'ACTION	
RÉCURRENCE	

Pour bien évaluer la faisabilité de votre action en terme de moyens humains et financiers, de résistance au changement des bénévoles, et de calendrier de mise en œuvre, vous pouvez également utiliser la fiche « démarche » :

DÉMARCHE				
LES ÉTAPES SUCCESSIVES DE L'ACTION	Quoi?	Quand?	Qui?	Comment?
ÉTAPE 1:				
ÉTAPE 2:				
ÉTAPE 3:				
...				
ÉVALUATION /RÉSULTATS / FACTEURS DE RÉUSSITE ET D'ÉCHEC				
COÛT				
PERSPECTIVES / ÉVOLUTION				

## ANNEXE 3

### RESSOURCES ET LIENS UTILES

Centre de ressources - Dispositif Local d'Accompagnement : **Ecrire son projet associatif**

<https://crdla-sport.franceolympique.com/art.php?id=47182>

CNDS 2019 **Guide méthodologique du projet associatif**

[http://www.developpement-durable.sports.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_methodologique\\_du\\_projet\\_club.pdf](http://www.developpement-durable.sports.gouv.fr/IMG/pdf/guide_methodologique_du_projet_club.pdf)

D'autres ressources extérieures peuvent vous aider:

- CROS/CDOS
- Dispositif local d'accompagnement (DLA)
- DDJS
- Collectivités territoriales...

**Campagne 2020 Subventions Parts territoriales** – Agence Nationale du Sport (ANS)

<https://ffessm.fr/la-ffessm/campagne-2020-subventions-parts-territoriales-agence-nationale>

**Les 10 engagements de la FFESSM pour le Développement durable**

<https://ffessm.fr/le-developpement-durable/les-10-engagements-pour-le-developpement-durable>

**Écosub®**, le label de la FFESSM pour des activités subaquatiques responsables

<https://ffessm.fr/s-impliquer/ecosub>